

**PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS**  
**Aide pédagogique individuelle ou aide pédagogique individuel**  
**Poste à temps plein**

---

**CORPS D'EMPLOI :** Aide pédagogique individuelle ou aide pédagogique individuel

**SERVICE :** Direction adjointe au cheminement scolaire

**TRAITEMENT ANNUEL :** 45 420 \$ à 78 640 \$

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation, orientation, information scolaire et professionnelle;
- Une expérience pertinente dans des fonctions d'assistance personnelle à l'étudiant pour la progression de son apprentissage;
- Avoir une très bonne connaissance des programmes d'études collégiales;
- Avoir un intérêt marqué pour le travail en équipe;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.\*

\* Réussir les tests de connaissances exigés par le collège, le cas échéant, sur les exigences mentionnées ci-haut. Note de passage : 60 %.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature à la soussignée par courriel à [emplois@cegeptr.qc.ca](mailto:emplois@cegeptr.qc.ca) **au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 16 h** en inscrivant dans l'objet du message : « P2020-08 – API ».



Cégep de Trois-Rivières  
Le 18 septembre 2020

Mélanie Lessard  
Direction des ressources humaines

### **NATURE DU TRAVAIL**

Cet emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des étudiantes et des étudiants relativement à leur cheminement scolaire. Ils comportent également des fonctions de conseil auprès du personnel enseignant et du personnel-cadre relativement aux programmes d'enseignement et au cheminement scolaire des étudiantes et étudiants.

### **QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne titulaire de ce poste a notamment les attributions suivantes :

- conseille et informe les étudiantes et les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans l'aménagement de leur programme d'études, dans les changements d'orientation, de spécialité ou sur les conséquences de l'abandon de cours, sur le Règlement des études collégiales et sur les politiques pédagogiques institutionnelles;
- analyse les dossiers des étudiantes et des étudiants, identifie les causes ou les risques d'échecs et d'abandons, suggère aux étudiantes et aux étudiants des moyens de remédier à ces situations, effectue un suivi et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des études;
- conçoit, organise et anime, avec les autres personnes intervenantes concernées, des activités favorisant le cheminement scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant;
- assure l'accueil, l'information et la référence auprès des étudiantes et des étudiants souhaitant se faire reconnaître des acquis scolaires et les conseille dans leur démarche. Elle ou il assure la liaison avec les évaluatrices et évaluateurs;
- fait l'étude des dossiers scolaires des étudiantes et des étudiants aux fins de l'admission et l'étude des profils scolaires en vue de l'émission des sanctions d'études;
- appelé à conseiller les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers;
- appelé à collaborer avec le personnel enseignant et les autres personnes intervenantes concernées à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du plan de réussite du collège en vue de l'amélioration de la réussite scolaire et de la diplomation des étudiantes et étudiants;
- peut effectuer des recherches sur le rendement scolaire et l'interprétation de données relatives au cheminement scolaire de l'élève;
- appelé à participer à diverses rencontres d'information sur le contenu des programmes;
- appelé à participer à différents comités de programmes;
- accomplit toute autre tâche connexe.

*Le Cégep de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.*